

**32e session du groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**Yémen**

**Intervention du Luxembourg**

(Genève, le 23 janvier 2019)

Monsieur le Président,

Le Luxembourg salue la délégation du Yémen et la félicite pour la présentation de son rapport national.

Ma délégation reste extrêmement préoccupée par la situation sécuritaire et humanitaire au Yémen, qui a des conséquences désastreuses pour une grande partie de la population du pays.

Le Luxembourg souhaite formuler les 5 recommandations suivantes au Yémen:

1. Permettre l’accès à son territoire au **Groupe d’Experts éminents** **régionaux et internationaux sur le Yémen** et coopérer pleinement avec celui-ci ;
2. Prendre toutes les mesures afin de **faciliter l’accès sûr, rapide et sans entraves de** **l’aide humanitaire**, des denrées alimentaires, ainsi que du matériel médical ;
3. Faire **cesser les persécutions à l’encontre des minorités religieuses** dont sont notamment victimes les Baha’i ;
4. Adopter des mesures appropriées pour assurer la **protection des défenseurs des droits de l’homme et des journalistes** contre des actes d’agression ou d’intimidation ;
5. Adhérer au **Statut de Rome** de la Cour pénale internationale ;

Je vous remercie, Monsieur le Président.